



Département de l'Essonne
Commune de Sermaise

PLU
Plan Local d'Urbanisme

5.2 REGLEMENT GRAPHIQUE
(Centre-bourg et hameaux)

Document approuvé en Conseil Municipal du 6 septembre 2018 et complété suite au contrôle de légalité

Modification simplifiée n° 1 du PLU approuvée en Conseil Municipal du 9 avril 2019
Modification simplifiée n° 2 du PLU approuvée en Conseil Municipal du 11 novembre 2019

- Limite de zone
- Espaces Boisés Classés
- Lisière de massif boisé de plus de 100 ha
- Zone inconstructible (8m de largeur)
- Bâti agricole pouvant changer de destination (art. L151-11 du code de l'urbanisme)
- Site à Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre de protection relatif au PPRT lié au site OM Group
- Emplacements réservés

N° de l'opération	Description	Superficie	Statut	Localisation
1	Appropriation foncière La Rabotte	1 500 m ²	Commune	Rue des Saules / Ecole du Moulin
2	Parcelles affectées aux usages agricoles	7 200 m ²	Commune	Rue de la Chapellerie
3	Appropriation foncière Les Feuilles	2 200 m ²	Commune	Rue des Saules / Rue des Bœufs
4	Plan de l'Orge - 1ère partie - 1ère phase de construction	1 400 m ²	Commune	Rue de l'Église
5	Équipement scolaire	2 200 m ²	Commune	Rue de l'Église
6	Plan de l'Orge - 2ème partie - 1ère phase de construction	1 200 m ²	Commune	Rue de l'Église
7	Aménagement scolaire	2 200 m ²	Commune	Rue de l'Église
8	Aménagement scolaire	2 200 m ²	Commune	Rue de l'Église
9	Plan de l'Orge - 2ème partie - 2ème phase de construction	2 200 m ²	Commune	Rue de l'Église
10	Aménagement du centre de la rue de la Chapellerie	800 m ²	Commune	Rue de la Chapellerie
11	Équipement de l'Orge - 1ère phase de construction	1 200 m ²	Commune	Rue de la Chapellerie
12	Aménagement d'un espace pour activités locales	2 200 m ²	Commune	Rue de la Chapellerie
13	Équipement scolaire d'extension au centre-ville	800 m ²	Commune	Rue de la Chapellerie

- ZONES URBAINES**
- UA** Zone centrale agglomérée de type traditionnel du centre-ville et des hameaux
 - UBa** Zone pavillonnaire
 - UBb** Zone pavillonnaire moins dense
 - UE** Zone d'équipements
 - UI** Zone d'activités économiques

- ZONES A URBANISER**
- AUB** Zone d'urbanisation future

- ZONES NON URBAINES**
- A** Zone agricole
 - A*** Zone agricole inconstructible
 - N** Zone naturelle
 - Np** Zone polluée, non constructible
 - N*** Secteur de Taille ou de Capacité d'Accueil Limité (STECAL)

